

[www.rochetroux.fr](http://www.rochetroux.fr)

### Compte-rendu de la réunion de Conseil Municipal du lundi 10 janvier 2022

Conseillers présents : Christian Boissinot, Guy Lumeau, Delphine Dubois, Daniel Drapeau, Clotilde Drin, Patrice Blanchard, Laurence Bompas, Emilie Huvelin, Catherine (Cathy) Paillou, Sébastien Pierron et Charlène Vrignaud.

Conseillers excusés : Cécile Jauzelon, Yoann Bonneaud, Mathieu Huvelin, Michaël Martin.

*Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la dernière séance.*

#### FINANCES

##### Taxe d'aménagement

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil que la taxe d'aménagement est destinée au financement des équipements publics et que celle-ci s'applique de plein droit à un taux de 1%.

Les élus valident le taux de taxe d'aménagement à 1% sur tout le territoire.

##### Budget Assainissement 2022 – ouverture de crédits

Afin d'assurer la continuité du service public jusqu'au vote du budget 2022, il est nécessaire de procéder à certaines ouvertures de crédits sur la section d'investissement du budget annexe assainissement 2022, tel que le permet l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

En effet, sur autorisation du Conseil Municipal, le Maire peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Sur le Budget annexe Assainissement de la commune de Rochetroux, ce plafond est donc de 19 488.44€.

Pour la période allant du 1er janvier 2022 au vote du budget, les élus valident l'ouverture de crédits à hauteur de 1 000€ sur l'article 2031 « Frais d'études ».

#### PAYS DE CHANTONNAY

##### Approbation rapports CLECT

La Communauté de Communes du Pays de Chantonnay applique le régime fiscal de la fiscalité professionnelle unique. Dans ce cadre fiscal, le transfert d'une compétence communale à la Communauté de Communes doit faire l'objet d'une évaluation des charges transférées.

La Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) est l'organe chargé d'établir cette évaluation.

En 2021, deux transferts de compétences ont eu lieu de la Commune de Chantonnay à la Communauté de Communes : la piscine des Croisettes et le service de mobilité « Chantobus ».

Lors de sa réunion du 20 octobre 2021, la CLECT a adopté à l'unanimité les rapports suivants :

-Evaluation des charges transférées concernant la piscine des Croisettes

-Evaluation des charges transférées concernant le service de mobilité Chantobus.

Les élus valident les rapports de la CLECT présentés par Monsieur le Maire en lien avec ces deux transferts de compétences.

#### URBANISME ET ASSAINISSEMENT

##### Approbation de la révision du zonage d'assainissement des eaux usées

Vu le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur, considérant qu'il est nécessaire d'établir un zonage d'assainissement des eaux usées pour :

-Délimiter les zones d'assainissement collectif où sont assurés le contrôle des raccordements au réseau public de collecte, la collecte, le transport et l'épuration des eaux usées, ainsi que l'élimination des boues produites ;

-Délimiter les zones d'assainissement non collectif où est assuré le contrôle des installations d'assainissement non collectif ;

-Assurer une compatibilité avec les objectifs d'urbanisation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, et définir une politique d'assainissement en cohérence avec les réalités du territoire communal.

Les élus approuvent le plan de zone révisé de l'assainissement des eaux usées tel que présenté.

##### Lotissement des Petits Jardins : déploiement de la fibre optique

En Vendée, dans le cadre du déploiement de la fibre optique, il est demandé aux aménageurs de nouveaux lotissements d'intégrer ce déploiement dans leurs projets. Une convention entre la commune (l'aménageur) et Vendée numérique doit être signée.

Les élus approuvent la signature de cette convention dans le cadre du Lotissement des Petits Jardins.

## COMMISSION BATIMENTS – AUTORISATIONS URBANISME – SPORTS

### Projet d'acquisition d'un local industriel

Les associations de la commune font remonter le besoin d'un lieu de stockage pour le matériel associatif. Un bâtiment industriel de 180 m<sup>2</sup> rue du stade est à vendre et correspond aux critères des élus pour remplir cette fonction : ergonomie du bâtiment, accès, situation géographique.

Ce bâtiment pourrait ainsi servir aux associations mais également aux agents techniques afin de stocker du matériel.

Les élus autorisent Monsieur le Maire à effectuer une proposition d'achat pour ce bâtiment.

## DECISIONS DU MAIRE

Monsieur le Maire présente les décisions qu'il a prises suite aux délégations données par le Conseil Municipal :

N° de la décision	Date de la décision	Objet
<b>DS 11/2021</b>	19 novembre 2021	DIA – Renonciation à préempter Parcelle B 62 (31 rue du commerce) Vente GROLLEAU David
<b>DS 12/2021</b>	15 décembre 2021	Avenant n°1 ALAIN TP Parking Rue du Commerce Plus-value de 964.68€ HT
<b>DS 13/2021</b>	16 décembre 2021	DIA – Renonciation à préempter Parcelle ZB 245 (18 rue du Petit Lay) Vente PANIER Patrick/ FAIVRE Patrice

**Prochaine réunion de Conseil municipal le lundi 7 février 2022 à 20h**

## Infos communales



### Recensement

Les agents recenseurs ont commencé le repérage des adresses des domiciles de la commune. Frédérique BONNENFANT et Sophie SEILLER assureront le recensement des habitants de la commune **du jeudi 20 janvier au samedi 19 février 2022.**

### Elections 2022

Cette année auront lieu des élections :

- Les présidentielles, les dimanches **10 et 24 avril**
- Les législatives, les dimanches **12 et 19 juin**

**Inscription sur la liste électorale** : Si vous n'êtes pas encore inscrit, les secrétaires de Mairie se tiennent à votre disposition pour effectuer votre inscription.

**Procuration** : Le site "[maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr)" vous permet de désigner un électeur chargé de voter à votre place pour une élection ou un référendum :

1. Vous devez vous identifier avec France Connect : Connexion avec l'identifiant et le mot de passe de l'un des comptes suivants : Impots.gouv, Ameli, lidentitenumérique (laposte), Mobileconnectetmoi.fr, MSA ou Alicem, et indiquer une adresse mail.
2. Vous recevrez ensuite un mail indiquant le numéro de votre demande. Vous devrez alors vous rendre en personne avec votre pièce d'identité dans un commissariat (où qu'il soit) ou une gendarmerie (où qu'elle soit) ou votre consulat ou ambassade. Vous recevrez ensuite un mail contenant le récépissé de votre demande de procuration, puis un mail confirmant la validité (ou l'invalidité) de votre procuration.



### Transport solidaire

Toute l'année, l'association permet aux personnes âgées de plus de 60 ans, isolées, ne disposant pas de moyens de locomotion ou ne pouvant momentanément ou durablement conduire, de bénéficier d'une aide. Des chauffeurs bénévoles assurent les transports de ces personnes (Centres médicaux, courses, sorties diverses...)

De décembre 2020 à novembre 2021, les bénévoles ont effectué 50 transports solidaires pour un total de 2137 km.

Nous remercions ces 8 personnes (6 femmes et 2 hommes) pour leur investissement, leur disponibilité et leur bienveillance.

### Tarifs :

3,20€ pour un aller-retour inférieur à 8 km, 0,40€ le kilomètre supplémentaire.





### Jeune sportif

Martin Dubois, jeune rocatrejoivien, a terminé sur la première place du podium à la compétition départementale d'escalade (épreuve de bloc), dimanche 19 décembre à la Roche sur Yon. Bravo à lui !



### Nuits de la lecture

Pour la 4ème année, le réseau des bibliothèques du Pays de Chantonnay s'est inscrit dans la programmation nationale Les **Nuits de la lecture**.

Entre le 19 et le 28 janvier 2022, les bibliothèques vous accueillent pour des moments conviviaux autour de la thématique commune « D'hier à demain ».

Vous pourrez participer à des animations variées : spectacles, lecture, goûter-jeux, ateliers d'écriture, veillée musicale, découverte de la robotique, construction LEGO, jeux de société, une rencontre avec une auteure et enfin une soirée doudou.

### Renseignements et inscriptions :

<https://bibliotheques.cc-paysdechantonay.fr>

### Déjections canines

Régulièrement au cours d'une balade, d'un footing, ou d'une sortie vélo avec la draisienne du petit dernier, certains ont la chance, parce qu'il paraît que ça porte chance, de marcher sur une déjection de chien... Encore faut-il marcher dedans du bon pied !!!

Propriétaires de chiens, sachez que laisser les déjections de son animal sur un trottoir est passible d'une contravention dont le montant est fixé par le Maire.

**Votre chien est un animal intelligent, certes, mais il ne ramasse pas tout seul ses crottes, c'est à vous de vous en charger ! Pensez à vos petits sacs !**



A  
S  
S  
O  
C  
I  
A  
T  
I  
O  
N  
S



### Bibliothèque

Dans le cadre de la nuit de la lecture, les bénévoles de la bibliothèque vous proposent une animation jeux de société, le samedi 22 janvier à 15h pour les enfants et à 18h pour tout public.

Le réseau des bibliothèques de la communauté de communes du Pays de Chantonnay a un site pour consulter ce qui se passe dans les différentes bibliothèques du canton, s'informer des animations proposées, réserver des ouvrages, s'inscrire pour emprunter des livres, des

documentaires, des albums, des DVD, des BD etc...

N'hésitez pas à découvrir ce site. Les bénévoles peuvent vous accompagner dans cette démarche.

<https://bibliotheques.cc-paysdechantonay.fr>

Le mardi 15 février, une animation pour les enfants sera proposée. Le contenu n'est pas déterminé. Un flyer sera envoyé pour les inscriptions.

**Animations "bébé lecteur" :** La séance du 25 janvier est annulée. Celle du 22 février est pour le moment maintenue, à 9h30 et à 10h30



### Familles Rurales : théâtre

Compte tenu du contexte actuel, l'association Familles Rurales a pris la décision d'annuler les ateliers théâtres jeunes, ainsi que les représentations prévues.

L'association n'exclue pas le fait de reporter ces événements si la situation sanitaire le permet.

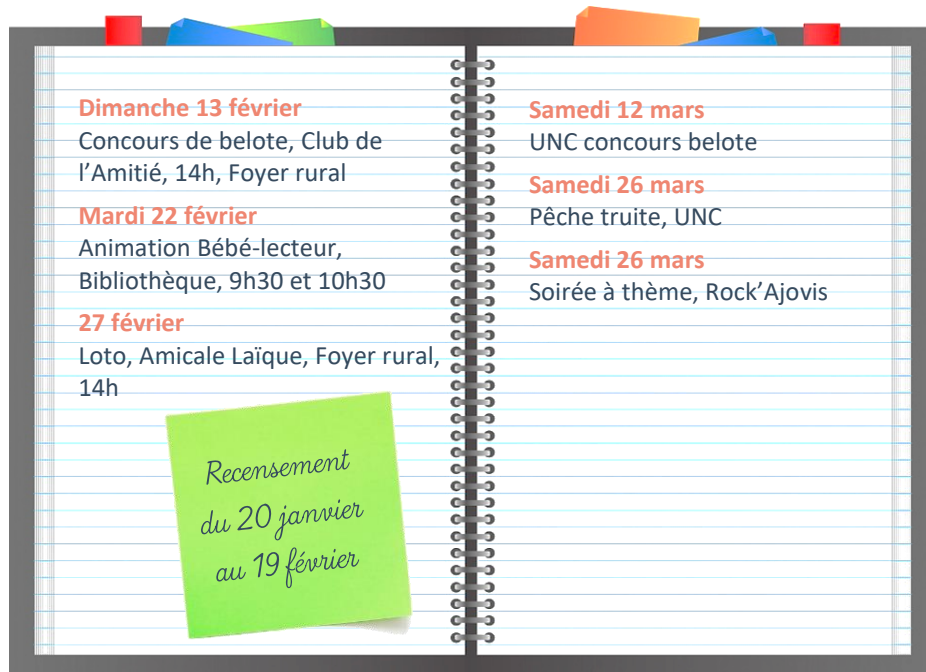
### Club de l'Amitié

Les animations prévues en janvier sont annulées.



### Bulletin annuel

La distribution du bulletin annuel a eu lieu au mois de janvier, si vous n'avez pas reçu le vôtre, n'hésitez pas à vous présenter en mairie.



COVID-19  
 En raison de la crise sanitaire, l'agenda est susceptible de subir des modifications.  
 N'hésitez pas à consulter [www.rochetrejoux.fr](http://www.rochetrejoux.fr)

## La recette du mois.

Et si vous cuisinez la citrouille ...en dessert !

Testez la recette des **tartelettes à la citrouille sur lit de chocolat**

<https://www.cuisineaz.com/recettes/tartelettes-a-la-citrouille-sur-lit-de-chocolat-61368.aspx>

INGRÉDIENTS : 8 PERS.

1 pâte brisée, 125 g de chocolat noir, 200 g de purée de citrouille, 3 œufs, 75 g de sucre roux, 30 g de poudre d'amande, 20 g de beurre, 10 g de sucre et 3 cuillères à soupe de crème fraîche.

1. Préchauffez le four à 180°C (th.6).
2. Déroulez la pâte brisée. Découpez-y des cercles à peine plus grands que les empreintes de vos moules, et foncez-en les moules à tartelette.
3. Faites fondre le chocolat au bain marie avec le beurre.
4. Ajoutez la poudre d'amande, 1 œuf, le sucre et mélangez bien.
5. Déposez un fond de préparation chocolatée dans les fonds de tarte et enfournez pour 8 minutes.
6. Dans un saladier, mélangez la purée de citrouille, 2 œufs, la crème fraîche et le sucre roux.
7. Versez sur les tartelettes pré-cuites et enfournez pour 10 à 15 minutes de plus.
8. Laissez tiédir avant de servir.



Bon appétit !

N'hésitez pas à nous faire vos retours.



*Christian Boissinot,  
 Maire de Rochetrejoux,  
 et les membres du conseil municipal  
 vous présentent leurs meilleurs vœux de  
 bonheur, de santé et de réussite  
 pour cette année 2022*